

Garde Technicien

Syndicat Intercommunal de la Gresse et du Drac aval (38)

Contexte

Le Drac, affluent rive gauche de l'Isère, est asséché plus de 300 jours par an sur tronçon de près de 4 km entre la centrale hydroélectrique de Saint Georges de Commiers et sa confluence avec la Romanche, tronçon dans lequel se situent les périmètres de protection des captages de la Ville de Grenoble.

Ces 15 kms de rivières en aval de la retenue EDF de Notre-Dame-de-Commiers, situés à quelques kilomètres de Grenoble, présentent le paradoxe d'être à la fois un site péri-urbain, un site industriel (eau potable et hydroélectricité) et un site d'une très grande valeur écologique.

La basse vallée alluviale du Drac possède, en effet, une mosaïque d'habitats très diversifiée et étendue, issue de l'ancienne dynamique de la rivière et ce, malgré l'influence des activités humaines (hydroélectricité, captages pour l'eau potable,...)

Certains habitats naturels restent remarquables par leur étendue (pelouses et boisements thermo-xérophiles de Chasse Barbier et des champs captants de Rochefort) et leur qualité (milieux liés aux affluents, aux bras secondaires et aux annexes en eau).

Malgré l'impact des usages de l'espace, le Drac constitue dans ce secteur l'un des derniers hydrosystèmes des Alpes de cette taille qui ait conservé un lit à tresses et méandres mobiles, a fortiori sur de telles superficies (bande active de 100 à 300 m de large sur 12 km).

De nombreuses espèces rares et protégées sont présentes sur le site. La faune compte, outre le Castor, un cortège de libellules rares liées aux étangs (*Aeschna isocèle* et printanière) et une protégée liée aux affluents (*Agrion de Mercure*), un papillon protégé lié aux friches herbacées thermophiles (*Azuré du Serpolet*), un cortège remarquable de criquets peu communs des milieux secs à végétation clairsemée (5 espèces d'*Oedipode*), des oiseaux des grèves (*Chevalier guignette*, *Petit gravelot*,...), de milieux ouverts semi- buissonnants (*Engoulevent*, *Pie-grièche*, *Petit-duc*,...) et des plans d'eau (*Blongios nain*, *Bihoreau gris*,...), etc.

La flore compte également des espèces protégées : *Cirse de Montpellier*, *Inule de Suisse*, *Jonc brun-noir*, *Ophioglosse*,...

Du point de vue institutionnel, le Drac aval est inclus dans le périmètre du SAGE Drac Romanche porté par la Commission Locale de l'Eau et adopté le 27 mars 2007, et du Contrat de Rivière Gresse-Lavanchon-Drac aval porté par le Syndicat Intercommunal de la Gresse et du Drac Aval et de leurs affluents (SIGREDA, créé le 11 mai 2005).

La situation du Drac asséché, qui perdure depuis les années 1960 et la construction du complexe hydroélectrique de Monteynard - St-Georges de Commiers - Champ II, est jugée insatisfaisante sur le plan environnemental par les acteurs du territoire. Le secteur comprend également le site de la Rivoire, lieu de l'accident dramatique de 1995. L'ensemble du lit majeur du Drac est interdit à la fréquentation mais reste relativement fréquenté.

Une étude complémentaire rendue en 2005 (Sogréah-Gay, 2005) a montré que le débit réservé du barrage de Notre Dame de Commiers devait être porté de 1,5 m³/s (1/40 du module) à 5,5 m³/s pour rétablir la continuité entre le Drac et son affluent, la Romanche. A partir de mai 2006, la réflexion s'est prolongée par l'élaboration du schéma de remise en eau pour l'amélioration de la sécurité et la gestion des milieux (Burgeap-Ecosphère, 2007) validé en mai 2007.

Ce Schéma a deux objectifs : la sécurisation active du site et la gestion des milieux naturels. Pour répondre à ces objectifs, les acteurs locaux ont fait le choix, et proposé à la Région, de créer une Réserve Naturelle Régionale (RNR) et de demander le classement du lit du Drac entre le barrage de Notre Dame de Commiers et le Pont Rouge à Pont-de-Claix sur un périmètre de près de 804 ha (9 communes concernées). Le classement du site en RNR a été voté le 8 juillet 2009, pour une durée de 20 ans, par la Région Rhône Alpes.

Deux outils serviront à atteindre les objectifs du schéma de remise en eau :

- a – Un plan de gestion.

Ce plan de gestion, établi pour 5 ans, de 2013 à 2017, a été validé par la Région Rhône Alpes le 20 décembre 2013.

- b – Un plan de sécurisation active du site.

La sécurisation active du lit du Drac doit se concrétiser d'une part par la mise en place d'un plan de gestion de la sécurité en phase transitoire (lors des lâchers ou des crues du Drac, au maximum 5 fois par an) et d'autre part par la mise en place d'un plan de maîtrise de la fréquentation en phase permanente (le reste de l'année). Le Préfet de l'Isère préside un groupe de travail réunissant toutes les collectivités et les acteurs concernés par cette question.

Le SIGREDA (10 agents) – syndicat intercommunal de la Gresse, du Drac et de leurs affluents – qui a été désigné gestionnaire de la Réserve naturelle régionale des Isles du Drac, souhaite recruter le garde technicien de la Réserve pour compléter l'équipe actuelle constituée d'une conservatrice et d'un garde animateur.

Missions

Finalité

Le garde technicien assure la gestion opérationnelle de la réserve, réalise sa surveillance et pour les agents commissionnés, la police de la nature. Il travaille en lien avec la conservatrice et le garde animateur de la RNR.

Définition

Emploi contenant une part importante de terrain dont le contenu peut être très polyvalent. La mission de surveillance sera un volet important de l'emploi étant donné la taille du territoire (plus de 800

ha) et sera à adapter en fonction des enjeux liés à la fréquentation.

Activités principales

- Assiste le Conservateur,
 - Programme, en lien avec le conservateur, les actions du plan de gestion et les met en œuvre,
 - Réalise le suivi des travaux et participe à l'élaboration et l'instruction des demandes de travaux via ses connaissances du terrain,
 - Assure la surveillance de la réserve (constat des infractions, anomalies, évolutions, dégâts à la nature, activités humaines nouvelles)
 - Sensibilise les visiteurs au respect de la réglementation,
- Elabore, en lien avec le conservateur les programmes de recherche, de suivi et les protocoles scientifiques
- Réalise des mesures scientifiques et techniques et des suivis naturalistes (patrimoine faune et flore) dans le cadre des protocoles, collecte et saisit ces données
 - Renseigne la base de données naturalistes de la Réserve (Serena)
 - Elabore et fait vivre le SIG de la RNR
 - Effectue la maintenance des installations et des travaux d'entretien du site, des équipements, du matériel
 - Exerce ou organise l'activité de police de la nature, avec les autres services de police
 - Participe ponctuellement, en accompagnement du garde animateur, à l'accueil du public pour les visites guidées ou aux animations de stages pour les scolaires

- Participe à la sécurité du public en lien avec les services compétents (pompiers, gendarmes) sur les réserves aux reliefs accidentés
- Effectue des tâches administratives (compte-rendu d'activité, courriers liés aux travaux, etc..)
- Fait appliquer le volet du plan de sécurisation active incombant au SIGREDA, proposé à l'Etat, à EDF et aux collectivités des pistes d'amélioration

Profil du candidat

Connaissances

- Connaissances des modes de gestion des milieux naturels et connaissance naturalistes indispensables,
- Réglementations concernant la protection de la nature, les espaces protégés, les procédures liées à l'exercice de la police de la nature, les pouvoirs et devoirs du garde
- Etre commissionné au titre de la législation des réserves naturelles serait un plus
- Connaissances écologiques généralistes
- Méthodes de recueil de données pour les inventaires botaniques et les relevés de faune
- Outils micro-informatique (SIG, GPS) et traitement de texte

Compétences, aptitudes

- Maîtrise de soi et fermeté pour la mission de police
- Capacités relationnelles et disponibilité
- Débrouillardise, goût du travail manuel
- Résistance physique et goût pour le travail en extérieur
- Rigueur, précision et patience pour les relevés
- Capacités d'animation de publics divers
- Sens de l'organisation et adaptabilité aux circonstances (terrain, conditions météo etc..)
- Maîtrise de l'anglais appréciée

Conditions d'embauche

Gaieté et sens de l'humour qui ne nuisent pas toujours...

Permis B

Poste à temps complet

Expérience souhaitée de 3 ans minimum

Possibilité de travail quelques week-end ou jours fériés et de réunions le soir.

Début de la mission : dès que possible à partir de début novembre. Les entretiens auront lieu 7 octobre 2014.

Type de contrat : CDD de 1 an renouvelable sur la durée, poste de contractuel de la fonction publique territoriale.

Modalités de candidature

Lieu de travail : bureau basé à Vif (38450)

Rémunération : selon expérience

Candidature (lettre et CV) à adresser avant le 26/09/14

A l'attention de Monsieur le Président

5 rue du Portail Rouge

38450 VIF

Par mail exclusivement à jessica.bruiggeman@drac-romanche.com

Contact

Emilie VINCENT, Directrice du SIGREDA ou Jessica BRUGGEMAN, Conservatrice Garde de la RNR au 04 76 98 38 57 Mail de contact : jessica.bruiggeman@drac-romanche.com